



NONVILLE

Le Petit Journal

Edition n°7 - Janvier 2022

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

01 64 29 01 34 (Accueil téléphonique aux horaires d'ouverture)
Accueil de 14h à 17h15,
et sur rendez-vous en dehors de ces horaires

ECOLE PRIMAIRE ETIENNE MIERRE

07 72 50 77 03

BIBLIOTHEQUE

(Hors vacances scolaires)
le vendredi de 15h à 18h

GARDERIE /CANTINE DE VILLEMER

07 86 36 47 32
cantine.sirp@gmail.com

SECRETARIAT SIRP

06 73 52 67 30 - Mercredi
sirp77250@orange.fr

Gendarmerie, Lorrez-le-Bocage : 01 64 31 51 06
Centre Hospitalier, Nemours : 01 64 45 19 00
Numéro Unique des urgences en Europe : 112
Pompier : 18
Police : 17
SAMU : 15

**Le conseil municipal
et
le personnel communal
se joignent à moi
pour vous souhaiter
leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.**

Le Maire

Allo Enfance maltraitée : 119
Personnes Agées/Adultes Handicapés : 3977
SOS Drogue Alcool Tabac : 0800 23 13 13
Impôt Services : 0820 32 42 52
Dépannage Electricité et Gaz : 0810 33 30 77
Urgence Eau (Saur) : 03 58 58 20 09

ACTUALITES



de gauche à droite :
Sabrina, Nadège, Yann et Christine

DECORATIONS DE NOEL

A LA MAIRIE

Les décorations de Noël qui ont égayé le devant de la Mairie ont été confectionnées par les élèves de l'école.

Merci à eux et aux maîtresses.



RAPPEL

Qu'est-ce que la boîte à livres

Nous avons mis en place ce petit espace, pour donner une seconde vie aux livres que vous avez lus et aimés. C'est l'occasion de valoriser les échanges non marchands, le recyclage et de créer un lien social.

Cet espace est réservé aux livres.
Merci de respecter cet endroit et de ne pas y mettre autre chose.

Les bénévoles

LES AGENTS DE LA COMMUNE

Dans cette édition nous avons choisi de mettre à l'honneur les agents qui s'occupent de la commune, chacun à leur façon.

Yann Masson est agent technique polyvalent. Il entretient la voirie, espaces verts et naturels, dégage et nettoie les voies et les espaces publics et se charge de la maintenance des bâtiments communaux (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité...)

Nadège Masson, a deux casquettes : agent de la mairie et agent péri scolaire. Elle s'occupe de l'entretien des locaux de la commune (salle polyvalente, garderie, école, mairie) et s'occupe des enfants lors des trajets en bus pour la cantine, durant le temps de repas et le mercredi pendant la garderie (sport, activités manuelles..)

Christine Vialatte, se charge des finances et des subventions, des questions juridiques, de la gestion du personnel, de tout ce qui concerne le conseil municipal.



Sabrina, accueille le public, a en charge les événements liés à l'état civil (mariages, pacs, décès...), organise les élections, gère le secrétariat du maire et des élus, instruit les demandes d'urbanisme.

Benjamin qui a remplacé Yann pendant son absence pour accident de travail.

ENQUETE PUBLIQUE

Vous trouverez ci-dessous une partie du communiqué de presse de la CCMSL concernant son projet de développement des mobilités douces.

« Développer les liaisons douces sur la Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Pour développer les mobilités actives (vélo, trottinette, etc.) sur son territoire, la Communauté de Communes Moret Seine et Loing et ses partenaires ont initié un Schéma Directeur Cyclable appuyé par le bureau d'études spécialisé BL évolution. (...)

L'objectif est d'identifier les itinéraires, aménagements et services à développer entre les différentes communes du territoire afin de favoriser de nouvelles mobilités au quotidien (aller au travail, aller à l'école, faire ses courses...). Ce travail sur les mobilités du quotidien sera complémentaire des pratiques sportives, touristiques ou de loisirs déjà existantes sur le territoire. (...)

Afin d'identifier les besoins des habitants du territoire, une enquête en ligne permet à toutes et tous de s'exprimer sur sa pratique actuelle des mobilités active ou sur les freins qui l'empêchent aujourd'hui de les pratiquer sur le territoire.

Participez à l'enquête en ligne en copiant le lien :

<https://forms.gle/zta7JfqsbaRoYGST8> »

MIEUX CONNAITRE

L'ASSOCIATION DE CHASSE DE NONVILLE

Si elle est un loisir la chasse est aussi une activité nécessaire à la bonne gestion d'un village. En effet les chasseurs tout au long de l'année mènent des actions qui visent à protéger les cultures agricoles et à réguler la population animale. Et ce dans le respect des règles de sécurité.

Les actions menées

L'agrainage en blé pour le petit gibier et la pose d'abreuvoir permet de garder ces animaux dans un territoire déterminé.

Les postes d'agrainage automatiques programmés le soir posés près des bois limitent l'accès des cultures agricoles au gros gibier, et les maintiennent également dans le territoire.

La régulation de la population des nuisibles permet de protéger les poulaillers et le petit gibier, mais également de limiter le risque de maladie qui déboucherait sur la dégénérescence de l'espèce et à terme sa disparition.

Afin de préserver la faune, des carrés de champs et de bois sont réservés pour laisser le gibier tranquille.

Quel gibier est chassé à Nonville ?



biche

Fort de ses 22 adhérents la société de chasse de Nonville chasse principalement

– le gros gibier tel que les sangliers, chevreuils et renards, qui sont des nuisibles. Cependant, ils sont utiles à la forêt puisqu'ils la nettoient en mangeant entre autres les restes d'animaux en décomposition.

– Le petit gibier : faisans, perdrix, lièvres.



chevreuil



La sécurité

Pour mener à bien cette activité, les chasseurs sont tenus d'avoir un comportement exemplaire quant à la sécurité pour eux-mêmes mais aussi pour les habitants. Ainsi plusieurs règles obligatoires sont constamment suivies.

- Port du gilet orange et trompe pour sonner obligatoire.

- La consigne de sécurité est lue avant chaque départ en battue.



– Des panneaux triangulaires jaunes sont posés sur les routes et rectangulaires oranges sur les chemins en forêt.

– Les miradors qu'on voit aux abords des forêts servent à effectuer des tirs dits fichants, c'est-à-dire du haut vers le bas qui sont plus sécurisants.

Participation à la préservation des cultures

Chaque année les associations de chasse doivent payer à la FDC 77 (Fédérations des Chasseurs 77) une taxe appelée « dégât grand gibier » qui sert à indemniser les agriculteurs en cas de dégradation de leur culture par le gros gibier.

Le permis de chasse Comment l'obtenir ?

Il faut suivre une formation théorique et pratique payante d'une durée d'environ 4 jours à la FDC 77 à Bréau. A la fin de cette formation, un test est passé et s'il est réussi le permis est délivré.

La saison de la chasse

Ouverture générale :
mi septembre

Fermeture générale : fin février

Jours de chasse autorisés :
le week-end de 9h à 12h30 et de
13h30 à 17h30.

Comment distinguer la biche du chevreuil ?

Pour cela il faut regarder

- La taille et le poids : la biche pèse environ 100 kg et peut mesurer 100 cm au garrot alors que le chevreuil pèse 25 kg et mesure 75 cm maximum.

- La couleur du pelage est marron foncé pour la biche et marron clair pour le chevreuil.

RESTONS INFORMÉS

CONNAISSEZ-VOUS LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) ?

C'est un service proposé par Transdev, en collaboration avec Île-de-France mobilités pour augmenter la quantité de transports dans les communes rurales.

Des minibus sont affrétés sur réservation, ce qui rend ce mode de transport flexible (réservation possible de 1 mois à 1 heure avant le départ prévu). Ils utilisent les lignes et arrêts de bus déjà existants et relient des points stratégiques, comme les gares.

Pour en savoir plus et réserver votre trajet

un site :

tad.idfmobilites.fr

un service de réservation :

09 70 80 96 63

Une application dédiée :

TAD Île-de-France Mobilités.



Nonville a la chance de profiter de deux services de TAD : ceux de Nemours et de Moret Seine et Loing. Les gares de Moret et Nemours sont desservies, comme l'espace des habitants ou le nouveau centre aquatique à Moret.

La dernière enquête de satisfaction fait apparaître que les lycéens l'utilisent pour rentrer chez eux.

Vos enfants pourraient en profiter quand ils terminent leurs cours en milieu de journée et qu'il n'y a pas de bus scolaire avant 16h35 !

ASTUCE ECOLO

Comment désinfecter l'air ambiant dans la maison?

-Agiter dans l'air un chiffon sur lequel vous avez déposé trois cuillère à soupe de vinaigre blanc.

-Déposer dans une coupelle deux cuillères à soupe de bicarbonate de soude pour neutraliser les odeurs (à mettre hors de portée des enfants).

PREMIER MARCHE DE NOEL INCLUSIF A VILLEMER

organisé conjointement par l'APE 365 Jours Parents et Le Foyer des Amis de l'Atelier de Villemer le 4 décembre dernier à Rebours.

Malgré le mauvais temps, de nombreux visiteurs sont venus voir une trentaine d'exposants. Artisans et producteurs locaux se sont joints à plusieurs établissements médico-sociaux du territoire pour proposer des stands variés.



ERRATUM

Dans la précédente édition (n°6) nous avons omis d'indiquer une association.

Son passé au futur (partage d'informations sur notre village):

Présidente, Madame Josse-line LORILLON - Mairie de Nonville

Tél : 06.82.96.76.10

EVENEMENTS A VENIR

- Soirée animée le samedi 5 mars.
- Concert avec l'Harmonie de Nemours le dimanche 3 avril.
- Nettoyage de la nature le dimanche 10 avril.
- Vide grenier le dimanche 22 mai.

MERCI

Au Comité des Fêtes qui a offert le vin chaud le 12 décembre à la salle des fêtes

ETAT CIVIL

Décès

Daniel DEPRESLES
le 22 Octobre 2021

Cyril MAURIN
le 27 Octobre 2021

Jack BERTHAULT
le 9 Novembre 2021

Mariages

Emeline PAGGI et Slim
TOUATI le 24 Juillet 2021

Dialiya DIALLO et Babadjan
FADIGA le 23 Octobre 2021

Naissances

Lola BERTHY née
le 05 janvier 2022

Nos écoliers ont bravé la pluie pour nous proposer un petit spectacle de chants de Noël avant d'accueillir le Père-Noël et sa hotte remplie de gourmandises.

Nous remercions tous nos partenaires dont les 3 communes du RPI et la CCMSL pour le prêt du matériel et pour leur soutien.

A bientôt pour de nouvelles aventures !!!

L'Association 365 jours parents

